maison de L'EUROPE Pyrénées Roussillon

PYRENEES ORIENTALES
le Département

LA LETTRE

Bulletin trimestriel

3ème trimestre 2019

Sommaire

Maison des associations
52 rue Maréchal Foch
66000 Perpignan
Tél: 04 34 10 39 86
info@maison-europe-roussillon.eu
www.maison-europe-roussillon.eu

Qui sommes-nous?

Association loi 1901 à but non lucratif, trait d'union entre les citoyens et les institutions européennes et repertoriée dans le réseau d'information européenne, nous avons vocation à la formation orientée sur le processus d'unification européenne.
Nous sommes affiliés à la Fédération Française des Maisons de l'Europe et à la Fédération Internationale des Maisons de l'Europe (EUNET).

Nos objectifs

* Sensibiliser, motiver à l'idée de citoyenneté européenne

* Informer, documenter sur l'intégration et la construction européenne

* Permettre une meilleure connaissance des différentes régions d'Europe et soutenir la mise en place de liens et d'échanges entre les citoyens d'Europe

* Servir d'interface entre les instances européennes et les citoyens

* Préparer le citoyen aux changements qui interviennent ou interviendront dans sa vie quotidienne

* Formation en langues européennes

* Aide au montage de dossiers européens

FACEBOOK: MEPYR
TWITTER: @MEPYR

Photo couverture: Siège du Parlement européen Strasbourg - Crédit photo: Luca CAMPISI

LE MOT DU PRÉSIDENT.....3

ACTUALITÉ:
LA RENTREE EUROPEENNE.....4

PREMIERES ASSISES DES VILLES JUMELEES DANS LES P.O. 6

VISAGE D'EUROPE.....8

ERASMUS DAYS.....10

QUIZ.....11

NOS ACTIVITÉS.....12

Directeur de la publication : Jean-Marie Laporte
Rédacteurs : Jean-Marie Laporte, Maguy Gil, Lorena Abelenda Castro et Alba Coalla Alonso
Périodicité : Trimestrielle

Le mot du Président

Chères Adhérentes, Chers Adhérents, Chers amis,

Après les élections européennes du 26 mai 2019, que retenons-nous ?
Tout d'abord un résultat national en hausse puisque 50.12% des français se sont déplacés pour voter, soit une hausse de 7.7%. Ce sont donc 74 Députés européens que la France envoie à Bruxelles. (Avant le Brexit).
Après les élections, Bruxelles se trouve confrontée à différents problèmes dont le Brexit qu'elle doit résoudre dans l'urgence.
La nomination de Margaritis Schinas comme commissaire en charge des migration, est à mes yeux, au centre d'une polémique en raison de la dénomination donnée à son futur portefeuille: «protection de notre mode de vie européen».
De quoi s'agit-il? Notre mode de vie se réduit-il à nos libertés publiques ou inclut-il notre façon de vivre, de consommer, de produire, de voyager ? Si c'est le cas, est-il toujours défendable, aux regards des exigences de la planète ? Pouvons-nous continuer à détruire la nature, chez nous ou ailleurs au nom de la protection de notre mode de vie ? Gaz à effets de serre, déchets en nombre illimité. Qu'on le veuille ou non, nous Européens, sommes un modèle, envié, jalousé et imité. Notre mode de vie est fait de démocratie, de tolérance, de laïcité, de droit au savoir, de dignité humaine, de respect des plus faibles, mais il n'est pas fait de nos gaspillages de nos insouciances et de nos injustices.
Consommer de la viande, produire des déchets, voyager, et autrement sans qui on en viendrai à d'inévitables dictatures qui ne s'embarrasseront pas de notre mode de vie.

Par ailleurs, selon une enquête publiée à Londres, l'inquiétude causée en Irlande par un Brexit sans accord alimente chez les citoyens de l'UE un désir d'unification. L'enquête est menée par le politologue Lord Ashcroft. 46% des personnes souhaiteraient partager le destin de la République d'Irlande, membre de l'Union européenne et 45% voudraient rester dans le giron britannique. Si on exclut les indécis et les abstentionnistes, c'est une majorité de 51% qui se dégage en faveur de l'unification.
Les Irlandais du Nord ne veulent pas être coupés de leurs voisins du sud. Ils demandent, pour des raisons d'importants risques sur le plan économique, juridique et biosécuritaire, que soit rétablie une frontière entre les Irlandes. Ils s'accordent à dire que le projet Boris Johnson de ne pas rétablir de contrôle physique à la frontière est « non viable ».
Si au 31 octobre, à minuit, il y a un Brexit sans accord, le risque est majeur. D'après le « Sundays Times » il pourrait y avoir pénurie de carburants, de médicaments et de nourriture (en particulier sur le frais) avec à la clé, un risque d'achat de panique qui augmenteraient les pénuries alimentaires ; jusqu'à 85% des camions britanniques traversant la marche pourraient être bloqués par les français qui, dès le premier jour, empêcheront des contrôles européens sur les marchandises qui entraîneront des retards et une réduction de 40 à 60% du niveau actuel de circulation.
Le plan Yellowhammer évoque le retour d' une frontière dure entre les deux Irlande (no deal)qui pourrait générer des dommages collatéraux pour la filière agroalimentaire Nord Irlandaise, un risque de marché noir et des accrochages dans les zones de pêche entre bateaux britanniques et étrangers, des désordres publics et des tensions communautaires.
En ce qui concerne la France, le pays serait ouvert mais « pas à tous vents ». Les questions migratoires mais aussi leurs perceptions sont très prégnantes. La loi sur l'asile migratoire est jugée jusqu'ici décevante.
Il n'en demeure pas moins qu'il s'agit ici de grands bouleversements mondiaux et nous ne sommes pas encore au pic d'une crise migratoire européenne. Il faut anticiper. Gare à l'effet domino avec les pays qui ont déjà des positions radicales sur le sujet. Sécurité. Islam politique qui vérole la société.

Le Président
Jean-Marie LAPORTE

ACTUALITÉ

LA RETRÉE EUROPÉENNE

Les citoyens européens étaient appelés aux urnes entre le 23 et le 26 mai 2019 pour choisir leurs représentants au Parlement européen. Ce scrutin a été marqué par l'augmentation du taux de participation (50,95%), le chiffre le plus haut depuis 2004, mais aussi par le chamboulement des forces et des équilibres politiques au sein de l'hémicycle.
La rentrée européenne s'annonce agitée, de nombreux dossiers ont été laissés en suspens depuis les élections européennes de mai.

L'AGENDA DE LA RENTRÉE :

L'Allemande Ursula von der Leyen (droite) a succédé à Jean-Claude Juncker, à la tête de la Commission européenne. Jusqu'en 2024, l'Espagnol Josep Borrell (gauche) devrait quant à lui obtenir le poste de Haut représentant de l'Union pour les Affaires étrangères et la Politique de sécurité, à la suite de Federica Mogherini. La liste donne les noms des 25 autres commissaires européens. La présidente de la commission a attribué les différents portefeuilles et le parlement les a approuvés.
Le Royaume-Uni a fait le choix de se retirer des Institutions européennes à compter du 1er septembre.

Ce sera la troisième fois, depuis les élections européennes de mai 2019, que les parlementaires européens se retrouveront dans l'hémicycle strasbourgeois. Les eurodéputés s'étaient déjà réunis à deux reprises en juillet, principalement pour l'élection de l'Italien David Sassoli à la tête du Parlement, et celle d'Ursula von der Leyen à la présidence de la Commission européenne.
Après une pause estivale en août, les travaux parlementaires ont donc pu reprendre.

Du 30 septembre au 8 octobre : le grand oral des futurs Commissaires

Début octobre, les 26 Commissaires européens désignés à la fin du mois d'août se sont présentés devant les commissions spécialisées du Parlement européen, en fonction de leur futur domaine d'activité (énergie, agriculture, concurrence, environnement…). Les eurodéputés leur ont posé une série de questions techniques, afin d'évaluer leur aptitude à prendre en charge les portefeuilles qu'ils briguent.
En cas d'évaluation négative, les commissions parlementaires pourront pousser un candidat à se retirer, comme ce fut le cas de la françaises Sylvie Goulard.

1er octobre : un nouveau président à la Cour des comptes européenne ?

Un nouveau président de la Cour des comptes européenne (chargée de veiller à la bonne gestion financière de l'UE) prendra ses fonctions le 1er octobre, pour un mandat de trois ans. A moins que l'Allemand Klaus-Heiner Lehne, désigné en 2016 par les 28 membres de cette institution, ne voit son mandat renouvelé.

17 - 18 octobre : Conseil européen

Les 17 et 18 octobre, les Vingt-Sept devraient valider formellement le nouveau collège des commissaires européens, avant que le collège de commissaires ne soit soumis au vote du Parlement.

21-24 octobre : session plénière du Parlement

Lors de cette session plénière, les eurodéputés devraient approuver par un vote le collège de commissaires. Dans la foulée, Ursula von der Leyen prononcera un discours programmatique pour ses cinq années de mandat, qui débutera le 1er novembre.

Il est également fort probable que le Brexit soit à l'ordre du jour des discussions. Car pour l'heure, la date fatidique de sortie du Royaume-Uni de l'UE est toujours fixée au 31 octobre… Et si un nouvel accord devait être trouvé d'ici là, pour ordonner ce divorce, il devrait être validé par les Vingt-Sept et soumis à la ratification du Parlement européen.

31 octobre : le Royaume-Uni sort de l'Union européenne à minuit

A défaut de s'entendre sur les modalités du divorce, Ursula von der Leyen s'est déjà montrée favorable à un nouveau report du Brexit. Mais le gouvernement conservateur de Boris Johnson exclut cette possibilité.

Le Royaume-Uni devrait donc sortir de l'Union européenne le 31 octobre, à minuit. Qu'un nouvel accord ait été trouvé avec les Vingt-Sept… ou pas.

1er novembre : la nouvelle Commission prend ses fonctions

Ursula von der Leyen succédera alors à Jean-Claude Juncker. Elle pourra alors commencer à travailler avec les 26 autres commissaires à la réalisation des grandes priorités de son mandat, comme la lutte contre le changement climatique et la réforme du droit d'asile. Lors de son discours devant le Parlement, début juillet, Mme von der Leyen avait par exemple promis un «green deal», pour faire de l'Europe le premier continent neutre en carbone, en 2050.

Le 1er novembre également, la Française Christine Lagarde prendra la tête de la Banque centrale européenne (BCE). Elle devra gérer la politique monétaire de la zone euro, alors que les économistes craignent une récession, notamment en Allemagne à la fin de l'année.

1er décembre : Donald Tusk cède sa place au Conseil européen

Chargé de piloter les travaux et d'encourager le consensus entre les dirigeants, le nouveau président du Conseil européen, le Belge Charles Michel, succédera le 1er décembre au Polonais Donald Tusk.

Avant la fin de l'année : quel budget pour la période 2021 - 2027 ?

Avant la fin de l'année, les dirigeants européens tâcheront également d'achever leurs négociations du cadre financier pluriannuel, autrement dit le budget de l'Union européenne pour la période 2021 - 2027. Le dossier est toutefois compliqué par le Brexit, qui ampute le budget de la contribution britannique, ainsi que par les baisses prévues des crédits relatifs à l'agriculture et à la politique régionale.

Les Etats membres devront ainsi se mettre d'accord sur leurs nouvelles contributions respectives, mais aussi sur les montants alloués aux différentes politiques (agriculture, cohésion, sécurité, etc.).

Source Toute l'Europe

PREMIÈRES ASSISES DES VILLES JUMELÉES DES PYRÉNÉES-ORIENTALES

« L'Europe a besoin de nous »

La 1ère édition des « Assises des villes jumelées des Pyrénées-Orientales » a eu lieu dans la matinée du 20 juillet dernier à Tautavel au Palais des Congrès. A cette occasion tous les Maires, les adjoints, les comités de jumelage du Département des Pyrénées-Orientales et toute personne impliquée et intéressée par le jumelage ont été invités. A signaler parmi l'assistance la présence de l'Agence de Développement Rural Europe et Territoires et le Mouvement Européen des Pyrénées-Orientales.

Plus d'une cinquantaine de participants ont pu s'exprimer, poser des questions, recueillir des conseils et des renseignements… sur le jumelage des communes.

C'est à l'initiative de la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon, en coopération avec l'association des Maires, des Adjoints et de l'intercommunalité des P.O. (A.M.F. 66) que ces premières assises des villes jumelées ont finalement vu le jour.

En effet, dans ce domaine, la Maison de l'Europe souhaite être le point de contact naturel pour tous les comités de jumelage, mairies et intercommunalités. Elle s'engage à conseiller et accompagner les communes dans le montage de projets, à encourager la mobilité, favoriser la coordination et la visibilité des jumelages, créer des événements fédérateurs et des échanges de bonnes pratiques, entre autres.

Monsieur Guy ILARY, Président de l'Association des Maires, des adjoints et de l'intercommunalité des Pyrénées-Orientales et maire de Tautavel a donné le coup d'envoi de cette première édition. Première édition où nous avions comme invités d'honneur intervenants Madame Martine BURON, Présidente de la Fédération Française des maisons de l'Europe (FFME) et Monsieur Arnaud THENOZ, Président délégué de la Fédération Nationale des Comités de jumelage (FNCJ).

La Fédération Nationale des Comités de Jumelage a profité de cette rencontre pour octroyer à la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon, à l'Association des Maires, des adjoints et de l'intercommunalité, ainsi qu'à M. Mohamed Boumekrane, membre actif du Comité de Jumelage Céret-Lüchow et de la Maison de l'Europe et qui est très impliqué dans le jumelage dans le Département, un diplôme et une médaille reconnaissant leur travail et leur implication pour la réussite de cette manifestation.

La matinée s'est terminée par un repas convivial à la salle des Fêtes, offert par la Municipalité et l'Association des Maires, au cours duquel les participants ont continué à discuter et à échanger dans une ambiance très chaleureuse.

Réservez la date de la prochaine réunion : **30 novembre à Céret.**

PREMIÈRES ASSISES DES VILLES JUMELÉES EN IMAGE

VISAGE D'EUROPE

Les travailleurs de l'Union européenne rencontrent-ils des difficultés avec leur hiérarchie, ou leurs employeurs, avec un Brexit chaque jour plus sévère ?
Dans mon cas, non, je suis infirmière, et à ce que je vois, dans mon travail, tout le monde a les mêmes chances de suivre des cours et de progresser, et personne ne te dévalorise par le fait d'être étranger. En fait, la plupart du personnel est étranger.
Dans mon secteur, comme dans beaucoup d'autres, de nombreux Européens ont décidé de rentrer dans leur pays d'origine, certains hésitaient déjà à le faire et le thème Brexit était comme l'ultime poussée, beaucoup d'entre nous attendent de voir ce qui se passe parce que pour le moment personne ne sait rien. En raison du Brexit et de l'IELTS (examen de niveau d'anglais), les applications précédentes de l'Union européenne pour travailler dans le Royaume Uni en tant qu'infirmière ont déjà été réduites et de nombreux hôpitaux se concentrent désormais sur les pays asiatiques (Inde, Philippines) parce qu'ils n'arrivent pas à couvrir tous les postes vacants.

Sont-ils considérés comme des travailleurs dans la zone ?
Oui, je n'ai jamais eu de problème que je ne suis pas anglaise. Mais, il faut aussi dire que de nombreux étrangers (européens et non européens) viennent avec un très faible niveau d'anglais et ont un emploi dans l'hôtellerie, le nettoyage… secteurs peu qualifiés où les salaires ne sont pas les meilleurs. Beaucoup d'anglais ont cette image que les étrangers qui rentrent dans le pays travaillent seulement dans ces secteurs. Je vis à Londres et la vérité est que c'est une ville chère, dans laquelle il faut beaucoup d'argent et qu'avec le salaire d'un barman ou d'un homme de ménage, il faut beaucoup travailler pour vivre.

Que pensez-vous des Britanniques, que vous êtes appelée à rejoindre, soit dans le cadre de votre travail ou en tant que professionnel externe ?
Il y a de tout comme partout, il y en a de bien et de moins bien. Mais d'après ce que je vois, les Anglais préfèrent le travail de bureau de 9h à 17h avec un bon salaire (comme nous tous). Dire aussi que les Anglais sont bien « éduqués », que ce sont des « Gentlemen »,etc.. c'est un peu un mythe. Ils sont plutôt négligents, ils jettent les ordures dans la rue, ils mangent quelque chose et jettent les emballages, les boîtes... et parfois, la rue ressemble à une décharge…..
Londres est une ville multiculturelle où coexistent de nombreuses cultures et de nombreux habitants de différents pays et il y a beaucoup de tourisme. On ne peut pas dire, qu'il s'agisse uniquement d'un problème anglais.

Si vous deviez prendre la décision de retourner travailler au Royaume-Uni? Y reviendriez-vous ? Moi, je n'ai jamais eu de problèmes. J'ai un emploi fixe (CDI) (ce qui est presque impossible en ce moment en Espagne dans ma profession dans le secteur public), avec des vacances et la possibilité de progresser (à la fois académique et professionnelle) et la facilité de changer de service ou d'hôpital quand vous voulez.
Le pire est d'être loin de la famille et des amis, mais il y a toujours de la facilité pour changer de service ou demander des jours de congé et faire une escapade.

Peux-tu te présenter brièvement ?
Je m'appelle Marian Biver, j'ai 24 ans. Je suis une jeune diplômée en Droit. Après mes études, j'ai fait un service civique dans la mobilité européenne et internationale pour une mission de 8 mois, puis, j'ai directement intégré le programme du corps européen de solidarité pour une mission de volontariat européen de 6 mois, en Islande.

Qu'est-ce que c'est un SVE ?
Un SVE (service volontaire européen) est une mission, financée par la commission européenne, allant de 2 semaines à 12 mois de volontariat en Europe. Les domaines d'intervention sont variés. Le volontaire n'est pas rémunéré mais reçoit un logement, de la nourriture, une assurance, de l'argent de poche. Les billets d'avion sont également pris en charge. A la fin de la mission, le volontaire reçoit un « youthpass » qu'il peut intégrer dans son curriculum vitae et qui certifie sa mission volontariat.

Pourquoi t'es-tu engagée dans un SVE ?
Je me suis engagée dans un SVE suite à ma précédente mission en tant que volontaire française. J'ai voulu continuer dans cette démarche mais dans un pays européen.
Dans quel pays es-tu allée et pendant combien de temps ?
Ma mission de volontaire s'est déroulée en Islande, pour une durée de 5 mois et demi (initialement 6 mois).

Quelles tâches as-tu développées dans ton SVE ?
Ma mission consistait à encadrer d'autres volontaires venant du monde entier, sur diverses activités autour de la rénovation, le soutien auprès de différentes communautés, l'art et enfin l'environnement. Comme exemple d'activités, je peux citer le ramassage de déchets auprès de différents villages, la préservation de l'environnement avec l'identification de plantes nocives ou encore la rénovation de différentes maisons accueillant les volontaires.

Raconte-nous quelques particularités du pays dans lequel tu as exercé.
L'Islande est un pays magique, tant pour ses paysages que pour ses mythes. Ce pays est idéal pour les amoureux de la nature. La population est atypique et festive. De nombreux événements sont organisés tout au long de l'année. L'Islande se compose de deux saisons : un hiver dont certains mois sont sans soleil et l'été où au contraire, certains mois sont privés de nuits. Il s'agit d'un pays avec une faible population (environ 338 000 habitants). L'Islande est dotée d'un fort potentiel géothermique avec de nombreuses sources d'eaux chaudes naturelles et des paysages à couper le souffle.

Que retiens-tu de ton SVE ?
Je retiens de mon SVE un moment de partage mais aussi quelques difficultés demandant une certaine adaptabilité, autonomie et maturité. Je regrette que l'on ne puisse pas en faire en deuxième car il s'agit d'une expérience très enrichissante sur le plan humain, professionnel et personnel.
Quelles sont les principales différences que tu as trouvées entre la France et le pays de ton SVE ?
Il y a évidemment beaucoup de différences à tous les niveaux : paysages, gastronomie, mode de vie mais la chose la plus importante est de pouvoir s'adapter et échanger autour de ces « différences ».

ERASMUS DAYS

#Erasmusdays, c'est quoi ?

Les #Erasmusdays, se sont trois jours de célébration du programme Erasmus +, de la mobilité et plus largement de la citoyenneté européenne. L'édition 2019 de cette fête européenne officielle aura lieu les 10, 11 et 12 octobre dans de très nombreux pays.
Que vous soyez porteurs de projets Erasmus +, acteurs européens engagés, ou un ancien participants (alumni), les #Erasmusdays vous donnent l'occasion de partager votre expérience ou de faire connaître votre projet.

Comment participer aux #Erasmusdays ?

Plusieurs possibilités s'offrent à vous. Le 10,11 ou 12 octobre 2019, vous pouvez :

- organiser un événement #Erasmusdays
- participer à un événement déjà existant
- partager votre expérience Erasmus sur les réseaux sociaux avec le hashtag erasmusdays

La France propose un kit #Erasmusdays aux organisateurs d'événements sur son territoire. Vous pouvez utiliser les éléments contenus dans le kit numérique.
Dans tous les cas, rendez-vous sur le site erasmusdays.eu

Comment la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon fête les Erasmusdays ?

Le 4 octobre, nous seront à l'UPVD pour informer sur le programme Erasmus+ et prendre contact avec les étudiants.
Le 10, 11 et 12 octobre portes ouvertes,
Le 10 et 11 animations scolaires au Collège de Millas
Le 12 octobre, stand d'informations sur la mobilité et l'Union européenne, lors du forum des associations du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales
Le 17 octobre à 17h30 atelier « Découverte du programme Erasmus+ pour les établissements scolaires.

Pour les prochains Erasmus days, n'hésitez pas à nous contacter pour organiser un évènement.

QUIZ EUROPÉEN

TESTEZ VOS CONNAISSANCES SUR LE PROGRAMME ERASMUS+

QUESTION 1 Qu'est-ce que Erasmus+?

a) Une équipe de sport
b) Un programme d'échange d'étudiants et d'enseignants
c) Un nom de chanteur

QUESTION 2 Quel était le budget lors de sa création en 1987 ?

a) 10 milliards d'euros
b) 1 milliard d'euros
c)85 millions d'écus

QUESTION 3 Jusqu'en 2013, combien d'étudiants ont voyagé grâce à Erasmus ?

a) 3 millions
b) 13 millions
c) 7 millions

QUESTION 4 A qui fut dédié Erasmus ?

a) Albert Einstein
b) Erasme Desiderius
c) Charlie Chaplin

QUESTION 5 Combien d'étudiants, en pourcentage, sont aidés par les bourses ?

a) 25%
b) 20%
c)15%

QUESTION 6 Est-il important de préciser dans notre CV que nous avons participé à Erasmus ?

Oui
Non

QUESTION 7 Quel film fut inspiré par Erasmus ?

a) Titanic
b) L'auberge espagnole
c) Harry Potter

QUESTION 8 Quels sont les destinations préférées pour partir en Erasmus ?

a) Slovénie, Luxembourg et Belgique
b) Turquie, Grèce et Portugal
c) Allemagne, France et Espagne

QUESTION 9 Quel est l'âge moyen des étudiants ?

a) 22 ans
b) 19 ans
c) 25 ans

QUESTION 10 Combien d'étudiants, en pourcentage, reviennent de leur voyage avec leur licence ?

a) 54 %
b) 67 %
c) 78 %

Nos activités

Club Erasmus

La Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon organise un Erasmus Club destiné à tous les jeunes étrangers et français qui souhaitent, dans un cadre convivial, international et interculturel, échanger.

Animations scolaires

Des animations scolaires en écoles primaires, collèges et lycées permettent aux jeunes élèves de découvrir l'Europe d'une manière très ludique. Grâce à un partenariat avec le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales, dans les collèges du Département, les animations sont gratuites.

Pub Quizz Européen

Depuis cette année, un ou plusieurs Pub Quizz Européens se tiennent dans l'un des lieux de Perpignan les plus adéquats, le pub irlandais, le O 'Shannon, que connaissent tous les habitants de la ville et du département.

Ateliers de Français langue étrangère (FLE)

Débutants ou confirmés, enfants, adultes ou seniors, un atelier de langue Français langue étrangère (FLE) vous est proposé à la Maison de l'Europe.

Expositions

Les pays de l'Europe ainsi que le fonctionnement et l'histoire de l'Union européenne font l'objet d'expositions au sein de la Maison de l'Europe.

Conférences

Des conférences sont organisées sur des thèmes européens significatifs pour l'avenir de l'Union européenne. Ces rencontres permettent une meilleure compréhension de l'Union Européenne.

Lettre trimestrielle

Chaque trimestre, la Maison de l'Europe Pyrénées-Roussillon rédige une lettre trimestrielle afin de promouvoir ses propres actions et les évènements au sein de l'Union européenne.

Mobilité internationale

La mobilité internationale à la Maison de l'Europe est active au sein du nouveau programme de mobilité Erasmus + en accueillant des stagiaires européens et étrangers. Le Service volontaire européen (SVE) est également instauré pour les bénéficiaires du programme de mobilité.